

Communiqué de presse 001/2013

RCA : la Représentante spéciale adjointe présente ses lettres de créances

Bangui, le 13 février 2013 : La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Coordinatrice Humanitaire et de Développement et Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Mme Kaarina Immonen, a présenté, le 13 février 2013 à Bangui, ses lettres de créances au Deuxième Vice-premier ministre, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Centrafricains de l'Etranger, Colonel Anicet Parfait Mbay.



Avec le Deuxième Vice-premier ministre, auquel elle a transmis les félicitations du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour la formation du Gouvernement d'union nationale en République Centrafricaine, conformément aux accords signés à Libreville le 11 janvier 2013, Mme Kaarina Immonen a passé en revue les priorités et défis actuels de la RCA, au nombre desquels la réponse humanitaire aux populations en attente d'assistance, notamment dans les zones occupées ».

« Je suis vraiment honorée d'être ici, en Centrafrique, et de pouvoir travailler avec tous les membres du Gouvernement et les autres partenaires nationaux et internationaux afin d'apporter le soutien de l'ONU au pays », a souligné la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, qui a aussi insisté sur « l'urgence de l'accès humanitaire aux populations », tout en réitérant l'« engagement des Nations Unies à accompagner le pays dans ses efforts multisectoriels ».

Nommée le 11 décembre 2012 par le Secrétaire général des Nations Unies, Mme Immonen, de Nationalité finlandaise, possède plus de 20 ans d'expériences dans les domaines de la prévention des conflits, des stratégies de relèvement au sortir d'un conflit, du développement et de la conduite d'opérations sur le terrain, acquises aussi bien dans des pays francophones, anglophones que russophones. Mme Kaarina Immonen est arrivée à Bangui le 23 janvier 2013.